

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DE LA LIGUE DE VOILE NOUVELLE -AQUITAINE
DU SAMEDI 9 MARS 2019**

PERSONNALITE PRESENTE :

Madame Claire FOUNTAINE, Vice-présidente de la FFVoile

CLUBS REPRESENTES : CN Chatelaillon – YC St Martin en Ré – SR Rochelaises – CN La Rochelle – CN Rochefortais – EV Rochelaise – AS Cheminots Rochefortais – NC Limousin – SN Andernos – CV Arcachon – CN Arès – Blaye Nautique – CV Bordeaux Carcans Maubuisson – CN Bourquais – CV Cazaux-Lac – CN Claouey – CN Ferret – CV Hourtin Médoc – V Lacanau Guyenne – CV Pyla/Mer – CV Lormont – VCN Pauillac – CN Loubésien – CN Libourne 1876 – CV Bordeaux-Lac – CV Sanguinet – CN Biscarrosse Olympique – YC Ispe Biscarrosse – YC Basque – YC Hendaye – CN Hendaye – Eole 79 – PEC Voile Poitiers – SN Châtelleraut – CN Vassivière

CLUBS NON REPRESENTES : CV Angoulême – CNAR – CN CO St Trojan – CN Fouras – CN Ile d'Aix – CNPA Marennes – CNPA ile de Ré – CN Meschers – Régates de Royan – St Georges Voiles – YC Classique – YCO St Denis d'Oléron – CN Couardais Goisil – CN La Flotte en Ré – CSD Boyardville – ASPTT La Rochelle – EV Fouras – WC Couardais – GS La Rochelle – CN Angoulins – CVAL Marans – CN Portes en Ré – CN La Tremblade – Wind Oléron Club – CN Port des Barques – EV La Cible – EV Port Maubert – Rêves Agissez – CRMT – GPO – BN La Tremblade – Saint Palais/Mer – La Cabane Verte – Ile de Ré Voile – CGU France – PAV (OT) – MSN – CSN Brive – CN Mauzac – Croiseurs Aquitaine – CN Taussat-Cassy – CN Verdon – AS Ambarès – Marins de la Lune – YC Landais – CN Léonnais – UNP Cap-Breton – CN Mimizan Voile – CV Soustons Marensin – CFN Soustons – CM Hendaye Txingudi – YC Adour Atlantique – CN Pyrénéen – C Adour Plaisance – C Hendaye Voile – EVI – C Voile Niortais – Macif Centre Voile – CS Limoges – PAL Limousin

35 clubs représentés dont 34 votants sur 77 et aucun établissement représenté sur 8 avec 6 voix possibles

105 représentants ou mandataires présents dont 101 votants.

ORDRE DU JOUR :

- 1 – Adoption de la résolution statutaire
- 2- Prise de parole des personnalités présentes
- 3- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 4 février 2017
- 4- Rapport moral du Président
- 5- Rapport « Vie Fédérale » de la Secrétaire Générale
- 6- Intervention de l'Expert – Comptable et du Commissaire aux Comptes
- 7- Rapport financier 2018
- 8-Approbation des comptes de l'exercice clos
- 9- Affectation des résultats
- 10- Adoption des taux de cotisation 2019
- 11- Présentation du budget prévisionnel 2019
- 12- Election au Conseil d'Administration de la Ligue (un poste à pourvoir)
- 13- Election des candidats à la représentation de la Ligue à l'Assemblée Générale de la FFVoile
- 14- Rapports d'Activités des commissions :
 - Commission Sportive :
 - Commission « Habitable »
 - Commission « Voile légère »
 - Commission « Arbitrage »
 - Commission « Calendrier »
 - Commission Développement
 - Commission « Handivoile »
 - Commission « Voile Verte »
 - Commission « Label »
 - Commission « Pratique Féminine »
 - Commission Communication
 - Commission Formation
- 15- Proclamation des « Top-Clubs » régionaux 2018
- 16- Réponses aux questions écrites

La séance est ouverte à 14h15. Elle se déroule dans l'amphithéâtre de la Maison régionale des Sports de Talence.

Raymond Gohier salue les participants à cette AG. Parmi les personnes invitées mais qui se sont excusées :

- Notre Présidente Nicolas HENARD représenté par Claire FOUNTAINE et Éric LIMOUZIN,
- Jacques CATHELINÉAU, DTN, en Sud PACA,
- Cédric LEROY, DTN Adjoint, en entraînement avec Charline Picon à Palma,
- Antoine TEXIER, Président du CDV 79,
- Jacques BOISNARD, Président du CDV 17,
- Bernard BONNEAU, Président de la future Commission de Discipline de la LVNA,
- Madame Sandrine REDON de la BPACA,
- Pierre LEFEVRE, Commissaire aux Comptes,
- Le CROS, le Conseil Régional et la DRDJSCS.

ADOPTION DE LA RESOLUTION STATUTAIRE

Pour que cette résolution soit validée, il nous faut respecter deux conditions :

- 1 – Voter la modification à l'ordre du jour envoyé en dehors des délais, à main levée. **Adoptée à l'unanimité.**
- 2 – Le quorum à respecter est 50% des représentants des clubs et établissements affiliés. Malheureusement le quorum n'a pas pu être atteint (il manque 10 représentants), donc nous prévoyons une AGE en fin d'année. Si le quorum n'est pas atteint une nouvelle fois, une AG sans quorum sera tenu dans les 15 jours qui suivent.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 FEVRIER 2018

Il a été établi par notre Secrétaire Générale.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des présents.

RAPPORT MORAL du PRESIDENT Raymond GOHIER

Mesdames, Messieurs,

2018, an II de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine, aura été de nouveau une année d'organisation et de mise en œuvre d'actions inscrites à notre plan de développement et ce malgré un contexte général peu favorable voire incertain à tous les niveaux : État, Région, partenaires privés.

Pour mémoire :

- Un réel recul des aides publiques, importantes en 2017, relativement bien maîtrisé pour notre discipline en 2018 mais annoncé très clairement en recul pour 2019 (moins 4 %).
- Des incertitudes concernant la nouvelle gouvernance du sport avec la création de l'Agence Nationale du Sport :
 - o Quelle réelle politique pour les premiers niveaux de pratique ?
 - o Quel réel fonctionnement au sein des Régions ?
 - o Quel budget et en particulier, quelle reconversion pour le « feu » CNDS impactant directement les clubs, CDV et Ligue ?
 - o Quel avenir pour les emplois aidés et la fonction de Cadre Technique Régional ?
- Dans le domaine de la formation qui touche directement le fonctionnement des Clubs, quel avenir pour l'organisation de la Formation initiale de nos BPJEPS avec la disparition ou du moins la réorganisation des CFA hors murs, de leur mode de financement et du désengagement des Régions dans ce domaine.

Autant de sujets, de questions sans réponse qui animent le quotidien de la Ligue, qui retardent en partie la mise en œuvre des projets. Situation inconfortable dont je vous informe depuis deux ans, qui perdure, qui occasionne des ajustements réguliers, qui conduit à des incompréhensions pouvant induire des conflits, pour le moins du mal être.

Soyez cependant persuadés que notre Fédération et la Ligue, chacun dans ses domaines de compétences, sont à la manœuvre sur l'ensemble des dossiers dans l'intérêt des licenciés de nos clubs.

Des relations permanentes entre le siège fédéral et la Ligue et notamment avec son Président, les Conseillers Techniques Nationaux permettent d'être réactifs et en adéquation avec le projet fédéral.

L'arrivée de Laurence Frémanteau en qualité de Conseillère Technique Régionale, coordinatrice depuis septembre, facilite ces relations, permet un suivi des dossiers, une gestion des relations avec les différentes instances et une synergie entre tous les moyens humains qui œuvrent au sein de notre Ligue.

Certains pensent (parfois très fort) qu'il aurait été préférable de conserver un CTR « entraîneur » affecté à une série (et la sienne de préférence...) selon l'ancien dispositif. Pourquoi pas !

Cependant les temps changent, les priorités évoluent. Dans le contexte des restructurations liées aux fusions des Régions, des nouvelles orientations des politiques nationales, de l'immensité de notre territoire, l'arrivée d'une coordinatrice en charge de ces nombreux, épineux et complexes changements est apparue essentielle et indispensable pour les intérêts de la Ligue, des Licenciés et des Clubs. Orientation qui a reçu l'aval de notre Fédération.

Laurence est accompagnée dans ce dispositif opérationnel par Gildas Trégouët qui fournit un travail sans compter et est présent sur la quasi-totalité des sujets. Merci Gildas de ton dévouement qui dépasse largement ton cadre professionnel.

N'oublions pas l'Équipe Technique qui œuvre quotidiennement aux côtés des sportifs. Équipe complétée par les entraîneurs des clubs en convention avec la Ligue. Entraîneurs de Clubs qui ont pu bénéficier, l'automne dernier, d'un stage national à Quiberon, au même titre que nos salariés, contribuant à la poursuite de la mise en œuvre de la dynamique Ligue, importante quand on se réfère à notre géographie et à la diversité des pratiques.

Dynamique qui sera renforcée par une journée régionale de formation « entraîneurs » programmée le 19 mars prochain à Talence, alternant ainsi contenus, partage d'expériences et mise en perspective de projets communs.

Voici deux exemples prouvant notre capacité à nous mettre dans le bon sens de la régate. Il y en a d'autres et sans entrer dans le détail des différents rapports et laisser la primeur du discours à nos rapportrices et rapporteurs, je souhaiterais m'attarder sur d'autres points clés de réussite même mineurs, même insatisfaisants pour l'heure mais qui montrent notre volonté à réussir l'après fusion.

Le maillage territorial, les relations avec les E.P.C.I., la constitution de schémas nautiques ou de dynamique de bassins, de mutualisation de moyens autant d'outils clefs stratégiques pour notre politique de développement semblent piétiner pour certains.

Sommes-nous en version « Ligue Nouvelle-Aquitaine » depuis 10 ans ? Non.

Pouvons-nous nous satisfaire de belles idées, sans passer à l'acte ? Non, pas du tout, ce n'est pas au point mort mais en « avant lente » pour reprendre un terme de marine.

La remise en cause de nos fonctionnements individuels passés au sein des clubs, des bassins est un sujet délicat, déstabilisant et est chronophage en réflexion sans parler de la peur toute naturelle du changement ou de l'impression de directives non négociées voire imposées, provenant de la « sphère Parisienne ».

Ces mutualisations de projets, de moyens ont été abordées, certes trop rapidement lors du colloque des Présidents de Clubs en 2017, des trois colloques décentralisés de développement 2018 à Rochefort sur Mer, Angoulême et Biscarrosse.

Le travail engagé autour du bassin de Médoc Atlantique avec Carcans Maubuisson, Lacanau, le Verdon et Hourtin se poursuit.

Le travail, le dialogue, la pédagogie, le temps feront leur œuvre.

Consécutif ou en parallèle à la démarche d'obtention du label « Qualité Tourisme » enclenchée avec succès en 2018 des pistes ont été évoquées pour aller plus loin au sein des E.P.C.I. de l'île de Ré (travail à mettre en œuvre avec le Comité Départemental 17, fort intéressé par la démarche).

En terme de relation avec les E.P.C.I. et de mutualisation, je ne peux pas passer sous silence la réalisation de la future plate-forme nautique des Minimes à La Rochelle qui va rassembler sur un seul projet les collectivités territoriales (Etat – Région – Communauté d'Agglomération), l'entreprise Tribord, les clubs et structures fédérales utilisateurs des structures. Quel bel exemple de concertation pour une réalisation commune.

Via le Pôle d'Entraînement Régional, le maillage territorial prend de l'ampleur par la création de nouvelles antennes (Saint Jean de Luz et le lycée Chantaco, l'EV Rochelaise dédiée aux catamarans) ou par la réorientation de certaines telles que sur la Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique, le passage du RS Féva de Royan à une dynamique catamaran sur Meschers et Saint Georges de Didonne.

Concernant la dynamique des bassins de navigation, relevons :

- La mise en œuvre effective de manifestations nautiques conviviales, tous supports et intergénérationnelles à Saint Cyr (Haute-Vienne) regroupant des participants venus de Niort, Eole 79, Vassivière, voire de Tour. Un bassin de navigation renaît.
« Des paroles, sans faire de bruit, ils sont passés aux actes et montrent que cela fonctionne » Bravo.

D'ailleurs pour renforcer la dynamique sportive des bassins de navigation, un élu aura la lourde charge de ce dossier si l'AG le souhaite, lors de son vote de l'élection pour le renouvellement d'un membre du CA.

De même, il serait souhaitable d'identifier un responsable de l'organisation sportive des plans d'eau des départements de l'intérieur.

Effectivement, ces orientations ne produisent pas immédiatement de nouveaux licenciés bien utiles pour remonter nos statistiques, ne produisent pas de budgets supplémentaires ou des résultats sportifs significatifs. Je vous l'accorde, mais ces pistes partagées par notre Fédération constituent autant d'axes nouveaux pour contribuer à notre ambition commune :

« Plus de Praticants – Plus de Licenciés – Plus de Proximité »

Au-delà du maillage territorial, ces pistes constituent également des relations nouvelles avec nos partenaires institutionnels, différentes de la traditionnelle demande de subvention et engendrent du lien entre les adhérents et techniciens des clubs concernés d'un même bassin.

Le dynamisme de la Ligue, à travers ses clubs et ses licenciés n'est pas à démontrer et les rapports successifs vont le prouver.

Pour illustrer mon propos, citons quelques réalisations mettant en valeur nos pratiques :

- **La voile féminine** avec le stage 100 % féminin qui s'installe de façon incontournable dans notre quotidien et bientôt : **la Coupe Fémi'NA** consistant en l'organisation d'un circuit 100% féminin d'hyper proximité comportant 3 à 4 épreuves dédiées en priorité à des féminines non inscrites dans une pratique sportive régulière du championnat de Ligue.
- **Le deuxième colloque régional d'Arbitrage** qui a connu un vif succès avec un programme et des intervenants de qualité ouvrant également sur un programme ambitieux de formation de commissaires aux résultats.
- **La naissance d'une structuration du secteur Kite** avec la nomination d'une responsable de la série, Claire Durand, la formation d'arbitres qualifiés et un premier calendrier d'épreuves référencées en Championnat de Ligue. Gageons que ces premiers pas constituent le socle de grandes réalisations futures.
- Au sein du **secteur « Habitable »**, la volonté affichée de construire une passerelle avec la voile légère en développant l'Open 5.7 et en organisant au cœur du développement des territoires des week-ends spécifiques d'entraînement tout comme à Vassivière et Hendaye en 2018.
- Du côté des **sportifs**, gourmands que nous sommes, insatisfaits perpétuels, nous pourrions être amenés à dire que les résultats au niveau des championnats de France ne sont pas, globalement, à la hauteur des énergies engagées. Certes et la réflexion engagée à l'automne se poursuivra avec notre nouveau responsable de la commission sportive Voile légère du Championnat de Ligue : Roland Desforges. Cependant, 2018 a également été un réel feu d'artifice au niveau international. Chaque semaine, chaque événement de classe mondiale a donné lieu à l'attribution d'un titre, d'un podium, d'un Top 10 pour les Néo-Aquitains, jeunes, moins jeunes, de la voile légère à l'Habitable en passant par la glisse, le Kite, la pratique Handi, la VRC et la course au large...
Félicitons l'ensemble de ces sportifs, leurs entraîneurs et leurs structures.
Pour la grande majorité, ces athlètes sont issus de nos centres de formation : Pôle d'Entraînement Régional – Pôle Espoir permettant d'accéder pour les plus talentueux au Pôle France.

Cette structuration efficace depuis de nombreuses années, reconnue de tous, est budgétairement en danger. Nous essayons d'être inventifs mais à ce jour, les équilibres financiers trouvés sont précaires, comme précisé au début de mon propos. Restons vigilants et mobilisés pour garantir une structuration sportive de haute qualité à nos sportifs : de l'Ecole de sport en Club au Pôle France.

Pour conclure, tout n'est pas parfait, tout n'est pas suffisant, des travaux restent inachevés, des incompréhensions voire des conflits demeurent, des craintes subsistent. N'oublions pas :

- o que nous vivons une période de mutation dans l'organisation et le financement du sport avec l'apparition de l'Agence Nationale du Sport ;
- o que nous subissons ces bouleversements en pleine construction de notre nouvelle identité avec seulement deux années de vie commune.

Je souhaiterais terminer sur des perspectives optimistes voire de l'ordre du symbole pour certaines :

- La venue de Bernard Bonneau à la tête de la commission de discipline. Arbitre de renommée internationale, sage parmi les sages, Bernard a accepté très volontier cette délicate mission. Qu'il en soit remercié. Mesure anodine, vous me direz. Pas du tout, elle illustre notre capacité à poursuivre la mise en œuvre de notre dynamique Ligue.
- L'attribution du **Label Qualité Tourisme** à 9 clubs de notre Ligue offrant ainsi des perspectives nouvelles et élargissant le potentiel de nos partenaires.
- Un programme de formation « **Jeunes Arbitres** » ambitieux. Ces jeunes officiels amélioreront ainsi leur qualité de régatier et seront peut-être nos animateurs des championnats de demain.

- L'intégration des **sportifs Handi** sur les épreuves du Championnat de Ligue à la même date et surtout sur le même plan d'eau que les « valides ».
- Merci à tous pour cet engagement, cet acte solidaire, ces moments de partage.

Enfin, pour clore mon intervention, je souhaiterais remercier :

- Tous nos partenaires privés et institutionnels,
- Notre très attentive Fédération,
- L'ensemble des techniciens salariés, cadres privés ou d'État.
- Le personnel administratif : secrétariat – communication et comptabilité, qui œuvre avec sérieux, efficacité, sens des responsabilités et de l'engagement.
- L'ensemble des bénévoles qui se reconnaîtront et ce quel que soit la mission effectuée au sein des clubs, des CDV ou de la Ligue.

Merci à tous et bonnes navigations 2019.

RAPPORT DE LA SECRETAIRE GENERALE Christiane CAHUZAC

Christiane CAHUZAC donne un résumé de son rapport adressé par mail aux représentants des clubs.

RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIERE BILAN 2018 par François GRIMMEISEN et Christophe DUNOYER

Le Président a souhaité enchaîner directement sur les finances.

Christophe DUNOYER notre expert-comptable commente le document en annexe.

François GRIMMEISEN note que le report du bénéfice 2018 compense les résultats négatifs de 2016 et 2017.

Il nous propose de basculer la somme des 16 000€ en « report à nouveau »

Avant le vote le président demande le rapport du Commissaire aux Comptes. C'est Christophe DUNOYER qui nous lit ce rapport en l'absence de Pierre LEFEVRE : « il certifie que ces comptes réguliers et sincères, reflètent bien le résultat des opérations de l'exercice écoulé et de la situation financière de l'association Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine ».

Vote sur le rapport financier à main levée : Unanimité moins une abstention. Donc le bilan 2018 est adopté, et quitus est donné au Trésorier.

Vote du transfert de report sur 2019 : Adopté à l'unanimité.

ADOPTION DES TAUX DE COTISATION POUR 2019 présentés par François GRIMMEISEN

Proposition de tarifs sur une augmentation de 2 %:

- Cotisation minimale Club : 124€
- Licences adulte/jeune : 1,24€
- PVR : 0,37€

Résultat du vote : 1 voix contre et 1 abstention, donc les taux de cotisation sont validés pour 2019.

BUDGET PREVISION PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2019 par Raymond GOHIER

Le budget prévisionnel 2019 a été adressé par mail aux représentants de clubs.

Résultats du vote à mains levées : 13 voix contre et 6 abstentions. Donc le budget prévisionnel 2019 est adopté.

ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA LVNA

Un candidat : Jean-Christophe DESCHAMPS du CN Arès. Il souhaite être le trait d'union entre les clubs et la Ligue.

Le Président demande à l'Assemblée si elle est d'accord avec le vote à main levée et si le candidat est lui aussi satisfait de cette procédure. Il obtient un oui pour chacune des deux questions.

Résultat du vote : Jean-Christophe est élu à l'unanimité des votants.

ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA LVNA A L'AG DE LA FFVOILE

Nous sommes obligés de passer par le vote à bulletin secret, puisqu'il y a davantage de candidats que représentations possibles (13 candidats pour 11 places)

Les candidats sont par ordre alphabétique :

Christiane CAHUZAC
Roland DANO
Jean-Christian D'AUTHEVILLE
Pierre-Marie DECOUDRAS
Roland DESFORGES
Hervé DUCHESNE-FERCHAL

Raymond GOHIER
Georges IKHLEF
Hélène LA SALMONIE
Éric LIMOUZIN
Viviane MAURIN
Géraldine RIGAUD
Brigitte VIAUD

Les scrutateurs sont Gérard CARREAU, Gérard CORNET et Marie-Annick GOHIER.

Sont élus :

Christiane CAHUZAC : 90 voix
Roland DANO : 80 voix
Jean-Christian D'AUTHEVILLE : 80 voix
Pierre-Marie DECOUDRAS : 79 voix
Roland DESFORGES : 89 voix
Hervé DUCHESNE-FERCHAL : 78 voix
Raymond GOHIER : 92 voix
Georges IKHLEF : 89 voix
Éric LIMOUZIN : 88 voix
Viviane MAURIN : 85 voix
Géraldine RIGAUD : 90 voix

RAPPORT DES COMMISSIONS

Vous avez reçu le rapport d'activité de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine, donc nous n'allons pas relire le document. Ont participé à ce document :

- COMMISSION HANDIVOILE commentée par Francis DUBES
- COMMISSION FEMININE commentée par Ulla DELPECH
- COMMISSION DEVELOPPEMENT commentée par Brigitte VIAUD et Gildas TREGOUET
- COMMISSION SPORTIVE VOILE HABITABLE commentée par Éric LIMOUZIN
- COMMISSION SPORTIVE VOILE LEGERE avec David ETIENNEY, Gildas TREGOUET, Antoine PETIT, Christophe FAVRIE, Maxime FROUIN et Éric LIMOUZIN
- COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE commentée par Georges IKHLEF
- COMMISSION CALENDRIER commentée par Roland DESFORGES
- COMMISSION COMMUNICATION commentée par José CERVERA
- COMMISSION FORMATION commentée par Christiane COIGNET, Olivier BORNET et Dominique LESPAGNOL

PROCLAMATION DES TOP CLUBS 2018

Pour les Top Clubs régionaux, 4 critères ont été retenus :

- Plus grosse vente : MACIF Centre de Voile
- Progression de + de 500 PVR : YC Oléron Saint Denis
- Progression de - de 500 PVR : CNPA MARENNES
- Progression dans les plans d'eau intérieurs : Eole 79
- Meilleures progression vente licences + PVR : Société des Régates Rochelaises

Chaque club cité recevra 30 gilets Ecole de Voile logotés BPACA.

Remise des plaques Qualité Tourisme, 9 clubs ont obtenu la marque Qualité Tourisme :

- Le Centre Nautique Couardais Goisil
- Le Club Nautique des Portes en Ré
- Le Cercle Nautique d'Ars en Ré
- Le Centre Nautique de Plein Air Ile de Ré
- Saint Georges Voiles
- La Voile Lacanau Guyenne
- Le Cercle de Voile d'Arcachon
- Le Club Nautique de Claouey
- Le Cercle de Voile du Pyla sur Mer

Pour les Top Clubs nationaux :

La Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine a été déclarée la meilleure pour la vente des PVR
Championnat national des clubs Habitables : Société des Régates Rochelaises
Championnat de France des clubs VRC : Centre de Voile Bordeaux-Lac
Intersérie sur la façade Nouvelle-Aquitaine : Yacht Club de Ispe Biscarrosse
Plus grosse vente de licences club en Nouvelle-Aquitaine : Cercle de la Voile d'Arcachon

QUESTION ECRITE

La question concerne la jauge OSIRIS du Blaye Nautique en la personne de son Président, Bruno LAFON :

Pour résumer la question porte sur la passerelle ORC/OSIRIS. Éric LIMOUZIN propose au Délégué Girondin OSIRIS de faire une réunion de la Commission Habitable où la question de Monsieur LAFON serait étudiée et une réponse sera donnée.

INTERVENTION DE LA VICE PRESIDENTE DE LA FFVOILE Claire FOUTAINE

Madame Fontaine rappelle que trois représentants de la LVNA siègent au Conseil d'Administration de la FFVoile. Le Président leur a confié la mission de se rapprocher des clubs. Géraldine Rigaud et Éric Limouzin étant respectivement président de leur club savent mettre en pratique cette directive. Claire rajoute qu'ils sont tous les trois prêts à écouter les clubs qui ont des doléances à faire remonter à la FFVoile, dans le projet fédéral de la Voile pour tous, et augmenter le nombre des licences. Claire remercie toutes les commissions pour le travail accompli en particulier les Jeunes Arbitres et la Commission Féminine. Pour terminer son intervention, elle remercie tous les bénévoles et les salariés des clubs, CDV et Ligue qui font la force de notre Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine.

En conclusion de cette Assemblée Générale, Raymond remercie tous nos partenaires pour leur collaboration. Il est 17h30, la séance est déclarée close. Il nous invite à l'apéritif concocté par Badette DABADIE qu'il nous demande d'applaudir.

Le Président
Raymond GOHIER



La Secrétaire Générale
Christiane CAHUZAC

